

/// RÉUNION PUBLIQUE- PRÉSENTATION DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS DE PROJET

«COMMENT FAIRE DE MONDOUBLEAU UN BOURG VERDOYANT ET CHAMPÊTRE ?»



RÉALISATION : JEANNE GRULOIS & AGATHE MÉRIAUX
// INGÉNIEURES PAYSAGISTES AGROCAMPUS-OUEST ANGERS
COMMANDITAIRE CAUE 41 & SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS
19 OCTOBRE 2018



SOMMAIRE

1. Contexte de la mission
2. Présentation des grandes lignes du diagnostic
3. Un projet partagé à co-construire
4. Perspectives d'actions & mobilisation citoyenne
5. Discussion



CONTEXTE DE LA MISSION

- Une mission comanditée par :

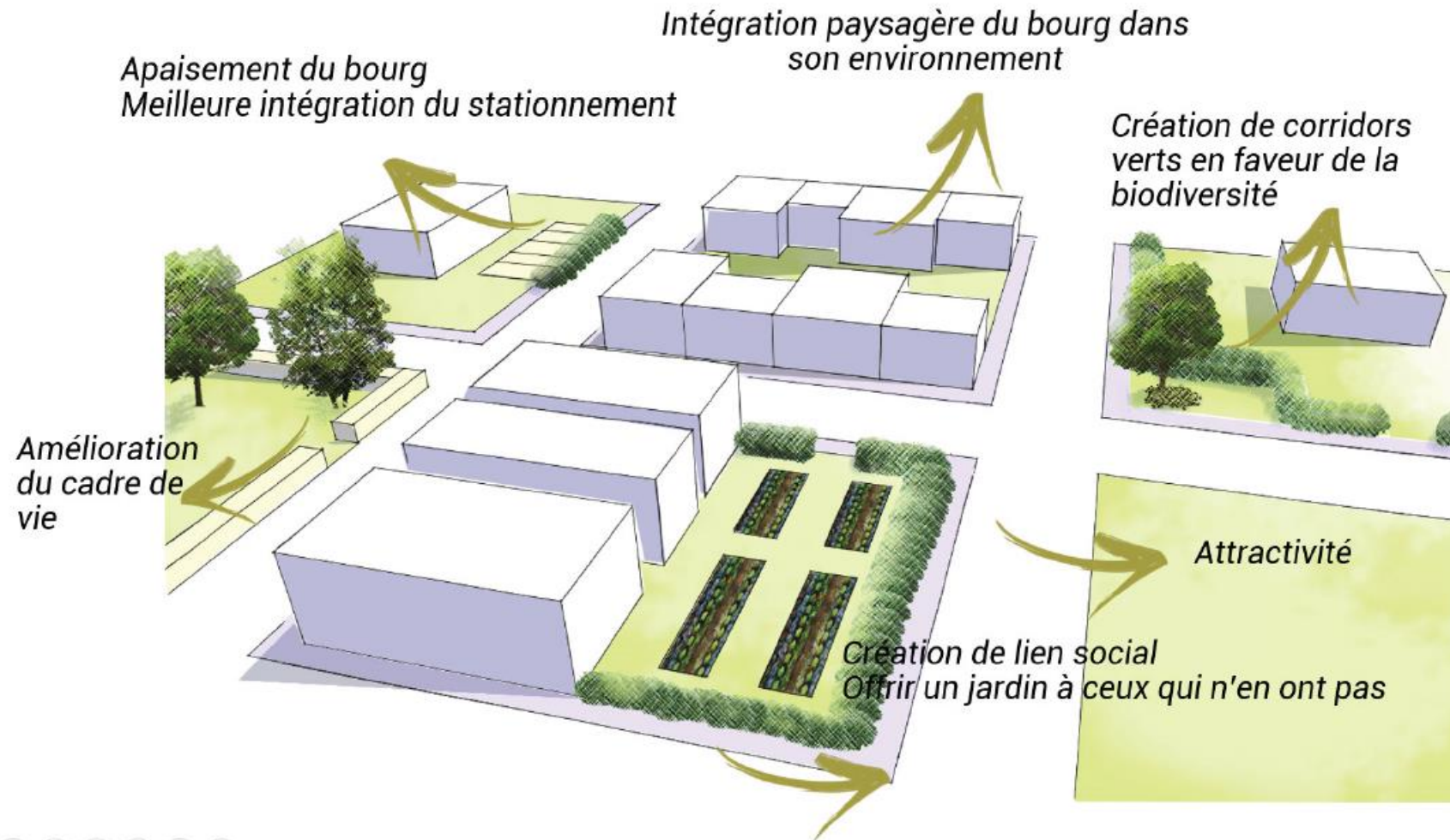
le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement et le Syndicat mixte du Pays Vendômois

- Un objectif :

Réinterroger la place du bocage dans le paysage vendômois actuel et plus largement l'état et la prise en compte des continuités écologiques au sein des bourgs ruraux.



LA PLUS-VALUES DU VÉGÉTAL

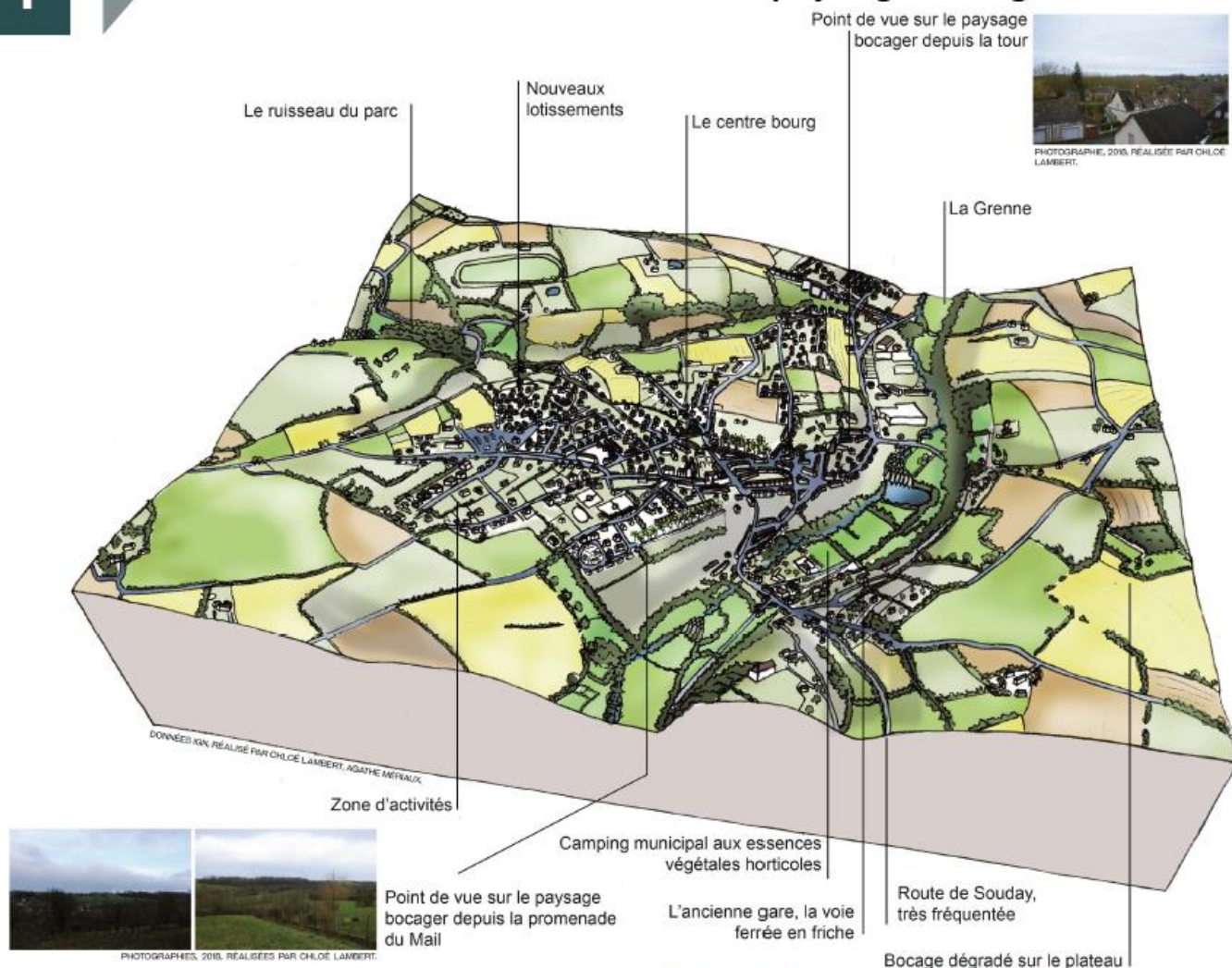




PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

1

► Une commune rurale ouverte sur le paysage bocager des collines du perche



/// Réunion publique «Comment faire de Mondoubleau un bourg verdoyant et champêtre ?»



PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

2

Un bourg aux espaces verts publics fragmentés, à proximité d'espaces plus conservés en périphérie





PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC

3

Un fort potentiel de création de continuités écologiques, vectrices de lien social et d'activités touristiques

La promenade du Mail et ses environs.



La mairie et ses environs.



Le parc Consigny.

Camping municipal de Mondoubleau.



Anciens rails.



Promenade des berges.



Parcelles agricoles classées zone AU dans le PLU.



Espace du chemin vert.



Le chemin vert et autres chemins traversant des parcelles agricoles et une partie du bourg.



Zone d'activités et terrains de sports.



Entrée de bourg.



Rue du champ de Foire.



Espace vert vers l'ancienne poste (rue de Praze).



HLM (rue de la Martine)



La Tour et ses environs.

PHOTOGRAPHIES 2018, RÉALISÉES PAR GABRIELLE KONIGLOFF, AGATHÉ VERNAU, CHLOÉ LAMBERT.



PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC



En conclusion

De nombreux espaces à valoriser qui répondent aux objectifs suivants:

- Une **amélioration du cadre de vie** par la création de nouvelles **aménités paysagères**
- Par extension : une **attractivité touristique** accrue
- Et plus globalement une meilleure **cohésion** de l'ensemble des espaces de la commune

En outre pour répondre à ces objectifs différentes catégories d'actions sont à mobiliser :

- Des **aménagements lourds** (voiries, réhabilitation ...)
- Des **aménagements plus légers et participatifs** (principe de végétalisation, mobilisation citoyenne ...)